



## Charte éthique et Code de conduite (v. Juin 2020)

### INTRODUCTION

#### Notre Mission :

**Protéger, préserver et valoriser les produits de la Nature et de nos clients grâce des emballages métalliques performants et sûrs.**

*Notre raison d'y croire :* L'emballage métallique, véritable coffre-fort de la nature, possède de nombreux avantages par rapport aux autres emballages : son coût, sa simplicité de remplissage et d'utilisation, sa résistance dans le temps et sa robustesse, sa recyclabilité infinie (100% recyclable et recyclé à 79,7% en 2017 en Europe selon Eurostat). Il est la solution d'emballage la plus performante et la solution d'avenir :

- o pour éviter le gaspillage des ressources alimentaires dans le monde.
- o pour protéger, conserver à long-terme, valoriser sans dépenser d'énergie
- o pour préserver les ressources naturelles et tendre vers une économie circulaire
- o tout en étant abordable et pratique pour tous, à tout moment

#### Nos Valeurs :

Nos valeurs fondamentales et incontournables sont axées autour des Hommes : nos collaborateurs, nos clients et leurs consommateurs, petits et grands.

Nous voulons être :

- o **Humains** : Nous offrons à nos collaborateurs un environnement de travail sûr, agréable et valorisant. Nous ne transigeons pas sur la sécurité aux postes de travail. Nous veillons à traiter nos salariés dans un esprit d'ouverture et d'équité, dans le respect de leur dignité et de leur intégrité. Nous ne tolérons aucune discrimination. Nous sommes attachés à développer l'implication et l'engagement de nos salariés et favorisons leur contribution aux démarches d'améliorations.
- o **Tous responsables de la Sécurité et la Qualité de nos emballages**: Nos emballages protègent des produits, que les consommateurs mettent dans leur assiette et dans celle de leurs enfants. Nous ne pouvons donc tolérer aucun défaut et chacun est responsable de la sécurité, la qualité et l'innocuité irréprochables de nos emballages. C'est la garantie de notre futur.
- o **Impliqués et à l'écoute des clients** : Dans un monde en perpétuel changement, nous nous distinguons par notre réactivité, notre proximité et notre souplesse pour



nous adapter aux besoins de nos clients et des consommateurs ; et construire ensemble une collaboration durable.

- o **Créateurs de valeur interne et externe** : Condition indispensable pour progresser, offrir des coûts compétitifs à nos clients et rester un acteur indépendant majeur du marché, nous travaillons dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation et investissons tant dans le développement des compétences de nos collaborateurs que dans l'optimisation de nos outils de production.
- o **Respectueux de l'environnement** : Nos emballages participent à diminuer le gaspillage alimentaire et sont fabriqués à partir de métal recyclable à 100% et à l'infini. Nous mettons tout en œuvre pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles, réduire le gaspillage et nos émissions et déchets dans nos usines et nous inscrire ainsi dans une démarche d'économie circulaire.

### **Notre Ambition** :

Nous voulons promouvoir l'emballage métallique et ses avantages pour qu'il soit la solution préférée des consommateurs et être le fournisseur préféré de nos clients en leur garantissant des emballages :

- o 100% sûrs en termes de sécurité alimentaire, hygiène et qualité pour protéger leur produit et leur consommateur
- o Attractifs pour promouvoir leurs propres produits
- o A des coûts compétitifs pour assurer une rentabilité durable à toute la chaîne
- o Dans les délais les plus courts du marché pour suivre les nouveaux modes de consommation
- o Et recyclables à l'infini, conçus et produits en minimisant l'impact environnemental afin de préserver la planète.

### **Massilly est un groupe avec une ambition et des moyens globaux et une conscience locale** :

Nous disposons d'un puissant réseau global d'usines capable d'accompagner les grands clients internationaux ainsi que les clients locaux en leur offrant sécurité, qualité et compétitivité grâce à des moyens de production les plus modernes du marché. Nous travaillons sans cesse à développer des synergies fortes au service des clients notamment (back-up de production, large gamme, réduction des coûts).

Mais nous voulons aussi rester un partenaire local, impliqué, qui connaît les problématiques locales, les spécificités marchés. Notre plus grande flexibilité permet de nous adapter aux changements et répondre plus finement aux besoins de tous les clients (petits, moyens et grands).

Nos sites sont intégrés dans la vie de leurs territoires et participent à des actions locales dans l'esprit de nos valeurs et dans le cadre d'un développement durable.



## **Pourquoi une Charte Éthique?**

Cette Charte Éthique a été élaborée pour expliciter les règles qui s'imposent à chaque collaborateur afin qu'il puisse, dans le cadre de ses fonctions et activités quotidiennes, agir et prendre des décisions responsables.

Dès lors, au-delà du seul respect des lois, cette Charte doit pouvoir aider chacun à faire preuve de discernement et à adopter les comportements éthiques appropriés et attendus, reflet de notre vision et de nos valeurs dans un souci constant de développement durable.

### **A qui s'applique la Charte Éthique : sensibilisation de l'ensemble des salariés**

Le groupe Massilly doit se conformer aux principes éthiques s'appliquant à la conduite des affaires et adopter un comportement socialement responsable vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes (clients ; fournisseurs ; prestataires ; concurrents ; consommateurs ; autorités) et de ses collaborateurs.

Avec cette charte éthique, le groupe Massilly souhaite formaliser son engagement et fédérer autour de ses valeurs, l'ensemble de ses collaborateurs.

Cette charte doit permettre à chacun de s'interroger sur l'attitude à adopter dans les situations délicates pouvant être rencontrées dans les relations internes comme externes.

Le groupe Massilly met à la disposition de l'ensemble de ses salariés un dispositif d'alerte décrit ci-après, permettant de traiter tout signalement portant sur une suspicion de violation des dispositions de la présente charte ou d'obtenir aide et conseil relativement à son contenu et ses modalités de mise en œuvre.

Ce dispositif ne se substitue en rien aux canaux existants d'expression des salariés tels que la hiérarchie, les ressources humaines et dans certains pays les représentants du personnel.

## **NOTRE CODE DE CONDUITE**

Nous attachons une importance capitale au respect des lois et réglementations qui régissent nos activités partout dans le monde.

Chaque collaborateur se doit de veiller à tout moment à ce que ses initiatives et actions soient réalisées dans le respect :

- De ces lois et réglementations, mais également
- Des règles de conduite
- Dans l'esprit des valeurs du groupe



**Sécurité :**

La sécurité est au cœur des préoccupations du groupe Massilly. Il s'engage à proposer un cadre de travail sain et sûr en prévenant la survenance des accidents du travail, des blessures et des maladies professionnelles.

Tout collaborateur doit pouvoir travailler dans un environnement qui ne présente pas de risque pour sa santé ou sa sécurité.

Nous veillons à assurer la protection de tous en diffusant et développant constamment une culture de sécurité au sein de nos équipes. Cette démarche est déployée sur chacun des sites du groupe par une politique sécurité spécifique tenant compte des normes locales en vigueur.

Nous encourageons chacun de nos collaborateurs à faire part de ses remarques afin d'améliorer autant que possible la sécurité au sein du groupe. Nos collaborateurs doivent signaler tout dysfonctionnement ou événement susceptible de présenter un danger pour sa sécurité ou celle de ses collègues.

**Environnement :**

Toutes nos décisions sont motivées par le respect des normes environnementales avec la volonté de réduire notre impact sur l'environnement. Nous nous attachons en particulier à réduire nos consommations d'énergie, à améliorer la gestion de nos déchets et rejets et aussi à évaluer nos impacts indirects. Nous travaillons à améliorer l'empreinte de nos produits sur l'environnement avec une moindre utilisation des ressources.

**Qualité :**

La sécurité et la qualité de nos produits sont pour nous une priorité.

De la fabrication à la distribution de nos produits, nous respectons les principaux référentiels internationaux de qualité des produits et de garantie des process.

Tout au long de la chaîne de fabrication, des contrôles sont effectués conformément aux procédures internes, au guide des bonnes pratiques de la profession et aux différents référentiels internationaux.

**Respect des personnes :**

Dans une démarche constante d'amélioration continue, le groupe Massilly investit en maintenant et développant les compétences de ses collaborateurs à travers une politique de formation adaptée et importante.



Soucieux du bien-être de ses collaborateurs, le groupe Massilly respecte l'ensemble des normes sociales applicables en droit du travail ainsi que les grands textes internationaux tels que les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Chacun de nous a droit au respect et à la dignité et nous réprouvons toute forme de harcèlement qu'elle soit d'ordre moral ou sexuel. Ainsi, nous rappelons que tout comportement ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant est inacceptable.

Nous faisons en sorte que chaque collaborateur puisse s'épanouir dans son travail sans qu'il ne fasse l'objet de discrimination, qu'elle concerne l'origine, le sexe, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, la situation de famille ou la grossesse, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée, les opinions politiques, les activités syndicales et l'exercice d'un mandat électif local, les convictions religieuses, l'apparence physique, le patronyme, le lieu de résidence, l'état de santé ou le handicap, la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique de l'intéressé, apparente ou connue de l'auteur de la décision, la perte d'autonomie, la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, la domiciliation bancaire.

Le groupe Massilly est attentif au respect de la vie privée de chacun et notamment à la protection des données personnelles de ses collaborateurs, clients, fournisseurs et prestataires. Les données collectées sont utilisées dans le cadre de traitements précis et ne peuvent être détournées de cet objectif.

### **Loyauté commerciale:**

Le groupe Massilly assure la promotion de ses produits : assistance, conseil, formation, dépannage, accompagnement, vente de matériels, ..., dans le respect des réglementations applicables.

Nous prenons le plus grand soin à toujours fournir des informations à jour, exactes, objectives, supportées par des preuves solides, fiables et suffisamment complètes pour assurer le bon usage de nos produits.

Le groupe Massilly promeut la libre-concurrence et la loyauté dans les transactions commerciales. Nous œuvrons à développer des relations commerciales qui soient profitables à tous et qui puissent apporter des bénéfices durables à nos partenaires.

Nous menons une politique d'achats responsable en intégrant les exigences relatives au respect de l'environnement, au progrès social et au développement économique mutuel avec nos fournisseurs. Nous choisissons objectivement nos fournisseurs en les traitant équitablement.

Nous respectons l'ensemble de nos engagements vis-à-vis de nos partenaires et attendons d'eux la même rigueur, la même loyauté et le même engagement éthique.



**Sincérité des données financières :**

Le groupe s'engage à ce que les informations financières qu'il communique, sous quelque forme que ce soit en lien avec ses activités soient exactes, sincères et pertinentes.

Les procédures de contrôles comptables du groupe garantissent que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption.

Nous tenons l'ensemble de nos documents comptables conformément à la législation applicable, tous les paiements et mouvements de produits que nous effectuons sont retranscrits de façon appropriée et transparente dans notre comptabilité et nous nous acquittons de nos obligations fiscales avec la plus grande rigueur.

**LE DISPOSITIF DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION**

Conformément aux lois applicables et en référence à sa charte éthique et à son code de conduite, le Groupe Massilly a mis en place un dispositif de prévention de de la corruption:

**Risques d'exposition et évaluation des partenaires :**

Les acheteurs, les commerciaux et l'encadrement sont les plus exposés à des relations avec des partenaires extérieurs, qui donnent lieu à des négociations étant susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence. La situation des partenaires est évaluée au regard de la cartographie des risques actualisée régulièrement.

**Le groupe Massilly attend de chaque collaborateur qu'il :**

- Respecte l'ensemble des lois et réglementations applicables en matière de corruption et en matière de comptabilité et de publication de comptes.
- Ne donne ou n'accepte jamais de cadeaux ou loisirs dans l'objectif d'obtenir ou de consentir un traitement préférentiel ou de conserver certains contrats.
- Pense toujours à s'interroger sur le caractère acceptable ou non de certains présents, mêmes modestes, et à toujours consulter sa hiérarchie en cas de doute.
- Ne verse ou n'accepte jamais de pot-de-vin.
- Veille à ce que toute transaction dont il a connaissance soit dûment enregistrée dans les livres et registres comptables.

**Sanctions**

Le groupe Massilly s'engage à prendre toute mesure disciplinaire et à engager toute procédure judiciaire à l'effet de prévenir ou de stopper tout fait constituant une infraction aux dispositions de la Charte Éthique et du Code de Conduite. Le régime disciplinaire applicable est celui prévu dans le règlement intérieur.



## **Sensibilisation du personnel et Formation des salariés les plus exposés**

Le groupe Massilly s'engage à remettre la présente charte ainsi que le code de conduite associé à l'ensemble des collaborateurs afin de les sensibiliser aux valeurs et aux principes de l'entreprise.

Un dispositif de formation destiné aux personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence sera déployé afin de garantir les dispositions citées.

### **Gestion du dispositif**

Une fois par an, la direction RSE présente le plan de contrôle des mesures anti corruption et rend compte des évènements significatifs auprès du COMEX.

## **LE DISPOSITIF D'ALERTE**

Toute violation des lois et réglementations applicables, ou des dispositions de la Charte Éthique et du Code de Conduite peut être signalée via le dispositif d'alerte prévu à cet effet et conformément à la loi applicable (pour la France: loi n° 0216--1691 du 9 décembre 2016 dite loi "Sapin 2").

Ainsi, toute personne qui a connaissance d'une situation ou d'un agissement enfreignant ou susceptible d'enfreindre ces dispositions (*ex.: règles comptables, financières de contrôle interne; de concurrence, de lutte contre la corruption, de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail; en matière de santé, hygiène et sécurité du travail et de protection de l'environnement*) est invitée à le signaler auprès des référents conformité via l'adresse de messagerie dédiée: [ethic@massilly.com](mailto:ethic@massilly.com)

Ce dispositif d'alerte fait l'objet d'une procédure qui en précise le champ d'application, le régime juridique et les modalités pratiques, diffusée auprès de tous les collaborateurs et consultable sur le site du groupe Massilly.

Les référents conformité en charge du dispositif d'alerte se tiennent également à la disposition de tout collaborateur ayant besoin d'aide et de conseil relativement au contenu du Code de Conduite et à ses modalités de mise en œuvre.

### **Dispositif de contrôle :**

Les référents conformité rendent compte de leur activité périodiquement et présentent notamment un rapport annuel au Comex, recensant les signalements reçus, leurs motifs et leurs suites. Ils formulent toute proposition d'amélioration du dispositif anticorruption en général et du dispositif d'alerte en particulier.

